



## ASSOCIATIONS

### DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE

#### Financement global et Projets de l'année 2024

Le décret n°2016-1971 du 28 décembre 2016 a mis en place un formulaire unique de demande de subvention. Ce formulaire-type Cerfa n° 12156\*05 est recommandé par la circulaire du 29 septembre 2015 (n° 5811/SG) pour les demandes de subventions des associations auprès des collectivités territoriales. Établi conformément aux règles nationales et communautaires applicables aux financements publics, il concerne le fonctionnement global de l'activité de l'association ou le financement de projets spécifiques.

Lien : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>

Toutefois, la commune vous autorise à formuler votre demande via le présent dossier. ***Il est indispensable d'en renseigner avec la plus grande précision et intégralement les différentes rubriques.***

**Les demandes sont à adresser au service communication  
de la Maire d'ELVEN.**

Courriel : [communication@elven.fr](mailto:communication@elven.fr)

**Avant le 09 décembre 2023**

**Renvoi du dossier sous forme numérique (en PDF de préférence)**

- **Page 10 avec signature scannée ou renvoie papier (uniquement pour cette page)**

### NOM DE L'ASSOCIATION

Vous trouverez en

**Annexe I** deux tableaux à remplir pour les associations sportives.

**Annexe II** un tableau à remplir pour les associations culturelles.

## PREAMBULE

« Une subvention est discrétionnaire, facultative, précaire et conditionnée au strict respect législatif. »

**Conformément à la charte de la vie associative** qui constitue le socle de la relation partenariale entre la Ville et les associations sportives et culturelles, Elven soutient financièrement – en numéraire ou en nature - l'action des associations qui répondent aux critères qu'elle a définis.

La subvention est allouée pour contribuer financièrement au fonctionnement global de l'association mais peut aussi répondre à un projet précis, organisé éventuellement en partenariat avec la Ville d'Elven.

Ainsi, les associations éligibles peuvent formuler deux types de demande :

### - **Une subvention de fonctionnement**

Cette subvention est une aide financière de la commune à l'exercice de l'activité ou des activités courantes de l'association. Le montant est variable selon les besoins de l'association.

**L'attribution de la subvention de fonctionnement n'est pas reconductible chaque année et fait l'objet d'une étude indépendante d'une année à l'autre.**

### - **Une subvention dite "de projet"** en complétant la dernière page du présent dossier.

Cette subvention peut être demandée pour la réalisation d'une activité spécifique ou pour une opération particulière. Celle-ci ne sera versée qu'après la réalisation de l'action concernée et sur présentation de **justificatifs au nom de l'association** (factures, rapport d'activité, photos, ...). **Seules les factures présentées**, dans la limite de la subvention votée au conseil municipal, seront remboursées.

Toute action non menée entraîne le non-versement de la subvention.

Dans une volonté de transparence dans la gestion des finances publiques, la municipalité s'engage à effectuer un examen individuel de chaque dossier. Elle tiendra compte de :

- la qualité du projet associatif et de l'intérêt pour les elvinois,
- l'intérêt des actions proposées pour les subventions d'aide à la manifestation,
- la valorisation des subventions en nature existantes (mise à disposition de locaux et de matériels),
- le rayonnement de l'association sur le territoire,
- la participation active de l'association à l'animation de la ville.

**MOYEN DE PAIEMENT : virement administratif. Joindre un RIB, même si déjà fourni précédemment**

## DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

PREMIERE DEMANDE

RENOUVELLEMENT

### 1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

- Nom et sigle de l'association :
- Courriel :
- Objet :
- Adresse siège social :
  
- Date et n° de déclaration à la Préfecture (Loi du 1er juillet 1901) :
- Date de publication au " Journal Officiel " :
- A quelle Fédération l'Association est-elle affiliée ? (Le cas échéant)  
N° d'agrément :

### 2. COMPOSITION DU BUREAU à remplir en cas de modification(s) avec la demande

<b>PRESIDENT <sup>1</sup> :</b>  Adresse :  Tél. :  Courriel :	<b>VICE PRESIDENT <sup>1</sup> :</b>  Adresse :  Tél. :  Courriel :
<b>SECRETAIRE <sup>1</sup> :</b>  Adresse :  Tél. :  Courriel :	<b>TRESORIER <sup>1</sup> :</b>  Adresse :  Tél. :  Courriel :
<b>CORRESPONDANT MAIRIE :</b>  Nom : Prénom :  Adresse :  Tél. : Courriel :	

<sup>1</sup> NOM -Prénom

### 3. RAYONNEMENT DE L'ASSOCIATION <sup>2</sup> :

#### Moyens humains de l'organisme

Total adhérents	Elvinois	Non Elvinois	Total
Nombre d'adhérents			

Nombre total de salariés (à titre d'employeur) :	
Nombre de salariés (en équivalent temps plein travaillé / ETPT <sup>3</sup> ) :	

Adhérents sports	Licenciés	Non Licenciés	Total
Nombre d'adhérents			

TABLEAU A REMPLIR PAR TOUTES LES ASSOCIATIONS					
Pour un calcul automatique :					
Se rapporter au tableur Excel : Onglet « Calcul Effectif. – Licenciés Asso »					
CATEGORIES	ELVINOIS	COEFF	NON ELVINOIS	COEFF	TOTAL POINTS
5 - 12 ans		4		1	
13 - 18 ans		6		1	
19 - 34 ans		8		2	
35 - 59 ans		6		2	
60 ans et plus		4		1	
<b>TOTAUX</b>					

Exemple	Elvinois	Coef	Non Elvinois	Coef	Total Points
19 - 34 ans	3	8	2	2	28
	3x8=24		2x2=4		soit 24+4=28

<sup>2</sup> Cette mention est indispensable à l'étude de la demande

<sup>3</sup> Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. A titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à 80 % correspond à 0,8 \* 3/12 ETPT.

→ *PS : pour les associations sportives, joindre obligatoirement le listing de votre fédération.*

## **BILAN D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION**

- **Bilan associations sportives justifiant les différents niveaux de compétition auxquels vos équipes ou vos athlètes ont participés.**
- **Bilan associatif culturel des manifestations à la vie locale elvinoise durant l'année passée et les projets de l'année à venir.**

#### 4- MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES (Adultes - Jeunes ...) :

#### 5- MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDÉE pour le fonctionnement global de l'association : €

Commentaires si nécessaire :

#### 6- ÉLÉMENTS FINANCIERS :

(Les comptes sont susceptibles d'être vérifiés annuellement par la Mairie)

- Bilan comptable : **Total des avoirs** du club (*Compte courant, Livret A, ...*) : €
- Montant du budget annuel :
- L'Association reçoit-elle d'autres subventions ?
  - Si oui, de quels organismes
  - pour quels montants

ORGANISMES	MONTANTS RECUS

Date début d'exercice :

Date Fin d'exercice :

ASSOCIATION :

**BILAN FINANCIER (Fonct) - COMPTE DE RESULTAT – 2022/2023**

Pour un calcul automatique :

Se rapporter au tableur Excel : Onglet « BUDGET Asso (Fonct.) »

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<i>DESIGNATION</i>	<i>MONTANT</i>	<i>DESIGNATION</i>	<i>MONTANT</i>
<b>AFFILIATION - LICENCES</b>		<b>AFFILIATION - LICENCES</b>	
LICENCE		LICENCES - ADHESIONS	
COTISATION LIGUE			
AFFILIATION FEDERATION			
ASSURANCES			
		<b>SPONSORS</b>	
<b>MATERIEL</b>		<b>MATERIEL</b>	
PETIT MATERIEL		VENTE MATERIEL	
MATERIEL		LOCATION MATERIEL	
EQUIPEMENT			
		<b>SUBVENTIONS</b>	
		COMMUNE	
		DEPARTEMENT	
		AGGLO VANNES	
		JEUNESSE ET SPORTS	
		FEDERATION	
		AUTRES	
<b>COMMUNICATION - PUBLICITE</b>		<b>PUBLICITE</b>	
<b>ORGANISATION MANIFESTATIONS</b>		<b>ORGANISATION MANIFESTATIONS</b>	
		ENTREES	
<b>ENGAGEMENTS</b>		<b>ENGAGEMENTS</b>	
FRAIS DE JUGES ET D'ARBITRAGE			
FRAIS DIVERS			
<b>STAGES</b>		<b>STAGES</b>	
<b>DEPLACEMENTS</b>			
HEBERGEMENT - RESTAURATION			
FRAIS DE DEPLACEMENT			
<b>FORMATIONS</b>		<b>FORMATIONS</b>	
<b>CHARGES ET SALAIRES</b>		<b>AIDES</b>	
SALAIRES		ASP (emplois aidés)	
CHARGES SOCIALES		ORGANISMES SOCIAUX	
INTERVENTIONS EXTERIEURES		Autres	
PRIMES		<b>PRESTATIONS</b>	
<b>FRAIS DE REUNION - ASSEMBLEE GENERALE</b>			
<b>FRAIS FINANCIERS</b>		<b>INTERETS FINANCIERS</b>	
<b>FRAIS DE SECRETARIAT</b>			
<b>DIVERS</b>		<b>DIVERS</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>BALANCE =</b>			

## **DEMANDE DE SUBVENTION DE PROJET(S)**<sup>4</sup>

*(1 dossier pour chaque projet)*

**1- INTITULE DU PROJET :**

**2- OBJECTIFS :**

**3- DESCRIPTION (MODALITES, LIEUX, DATE, PUBLICS CONCERNES, MOYENS MATERIELS ET HUMAINS :**

**4- MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDEE :** €

**Autres services et collectivités sollicitées – MONTANT TOTAL :** €

SERVICES OU COLLECTIVITES	MONTANTS DEMANDÉS

<sup>4</sup> Remplir un dossier par projet

5- JOINDRE UN PROJET DE **BUDGET EQUILBRÉ**

ASSOCIATION :

Pour un calcul automatique : Se rapporter au tableur Excel : Onglet « BUDGET Asso (Projet.) »			
BILAN FINANCIER du PROJET (NOM) :			2024
DEPENSES		RECETTES	
DESIGNATION	MONTANT	DESIGNATION	MONTANT
<b>ASSURANCES</b>		<b>ENTREES</b>	
ASSURANCES		RECETTES ENTREES	
		<b>SPONSORS</b>	
<b>MATERIEL</b>		<b>MATERIEL</b>	
PETIT MATERIEL		VENTE MATERIEL	
MATERIEL		LOCATION MATERIEL	
EQUIPEMENT			
		<b>SUBVENTIONS</b>	
		COMMUNE	
		DEPARTEMENT	
		AGGLO VANNES	
		JEUNESSE ET SPORTS	
		FEDERATION	
		AUTRES	
<b>COMMUNICATION - PUBLICITE</b>		<b>PUBLICITE</b>	
<b>ORGANISATION MANIFESTATIONS</b>		<b>ORGANISATION MANIFESTATIONS</b>	
DEPENSES stand.		RECETTES	
<b>ENGAGEMENTS</b>		<b>ENGAGEMENTS</b>	
FRAIS DE JUGES ET D'ARBITRAGE			
FRAIS DIVERS			
<b>STAGES</b>		<b>STAGES</b>	
<b>DEPLACEMENTS</b>			
HEBERGEMENT RESTAURATION			
FRAIS DE DEPLACEMENT			
<b>FORMATIONS</b>		<b>FORMATIONS</b>	
<b>CHARGES ET SALAIRES</b>		<b>AIDES</b>	
SALAIRES		ASP (emplois aidés)	
CHARGES SOCIALES		ORGANISMES SOCIAUX	
INTERVENTIONS EXTERIEURES		Autres	
PRIMES			
<b>PRESTATIONS</b>		<b>PRESTATIONS</b>	
ACHAT ALIMENTATION		BUVETTE	
<b>FRAIS FINANCIERS</b>		<b>INTERETS FINANCIERS</b>	
<b>FRAIS DE SECRETARIAT</b>			
<b>DIVERS</b>		<b>DIVERS</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>BALANCE =</b>			



**ASSOCIATIONS**  
**DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE**  
**Financement global et Projets de l'année 2024**

**Envoi avant le 9 décembre 2023**

**NOM DE L'ASSOCIATION :**

**ENVOI sous forme numérique le :**

Dossier subvention de fonctionnement <sup>5</sup> :	0	1		
Dossier(s) subvention de projet <sup>6</sup> :	0	1	2	3

(1 dossier pour chaque projet)

**ATTESTATION DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION**

*Je, soussigné(e) président(e) de l'association, m'engage sur l'honneur et certifie les déclarations de ce(s) dossier(s).*

*DATE ET SIGNATURE*

---

<sup>5</sup> Barrer la mention inutile ; entourer le nombre de dossier envoyé

<sup>6</sup> Barrer la mention inutile ; entourer le nombre de dossiers envoyés

## ANNEXE I – ASSOCIATIONS SPORTIVES

Pour un calcul automatique :  
 Se rapporter au tableur Excel : Onglet « Annexe I Asso Sport »

### LICENCIÉS - COMPETITEURS

NIVEAU atteint de qualification	NB de licenciés par niveau	SUBVENTION points	TOTAL	Remarques :
INTERNATIONAL *		60		* Sélection équipe de France
NATIONAL		30		
REGIONAL		20		
DEPARTEMENTAL ou ECOLE		10		
<b>TOTAUX</b>				

### ENCADRANTS AU NIVEAU DU CLUB

NIVEAU	Nombre d'encadrants	SUBVENTION Points	TOTAL	Remarques :
<b>BREVET D'ETAT SALARIE</b> (joindre la copie des diplômes)		100		BE - salariés uniquement Voir questionnaire joint
<b>BREVET FEDERAL</b>	(joindre la liste fédérale ou la copie des diplômes)			
<i>National</i>		50		BE - non salarié Entraîneurs bénévoles
<i>Régional</i>		25		Entraîneurs bénévoles
<i>Départemental</i>		10		Entraîneurs bénévoles
		<b>SOUS TOTAL</b>		
<b>JUGE INTERNATIONAL</b>		30		
<b>JUGE NATIONAL (FEDERAL)</b>		25		
<b>JUGE REGIONAL</b>		15		
<b>JUGE DEPARTEMENTAL</b>		10		
<b>AUTRES (COMMISSAIRES...)</b> Préciser		5		
		<b>SOUS TOTAL</b>		
<b>Dirigeants (bureau déclaré)</b>		5		
		<b>SOUS TOTAL</b>		
<b>TOTAUX</b>				

**TOTAL GENERAL POINTS**

**Licenciés + Encadrants** (ne pas compter les points des effectifs)

**NB. :** Un encadrant est comptabilisé une seule fois pour son plus haut diplôme

**ANNEXE I suite**  
**ETAT RECAPITULATIF DE L'ENCADREMENT**

LICENCE	NOM/ PRENOM	NIVEAU
---------	-------------	--------

**ENCADRANTS - BREVET ETAT et BREVET FEDERAL**      **JOINDRE CERTIFICAT**


**JUGES/ARBITRES**


**ANNEXE II – ASSOCIATIONS CULTURELLES**

TABLEAU A NE REMPLIR QUE PAR LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Pour un calcul automatique :  
 Se reporter au tableur Excel : Onglet « Annexe II Asso cult.»

<b>ENCADRANTS AU NIVEAU DES ASSOCIATIONS CULTURELLES</b>				
NIVEAU	Nombre d'encadrants	SUBVENTION Points	TOTAL	Remarques :
SALARIE DIPLÔME animateur encadrant		100		
SALARIE SANS DIPLÔME animateur encadrant		50		
INTERMITTENTS		25		
<i>Dirigeants (Bénévoles)</i> <i>(bureau déclaré en AG)</i>		10		
<b>TOTAUX</b>				

<b>PROJETS REALISES (Saison 2022-2023)</b>				
Projet inter associatif		70		Preuve écrite du projet à l'appui
Projet intergénérationnel		60		Preuve écrite du projet à l'appui
Projet avec des jeunes et/ou personnes en situation de handicap		50		Preuve écrite du projet à l'appui
Projet pour des actions caritatives et /ou en faveur de l'environnement		30		Preuve écrite du projet à l'appui
<b>TOTAUX</b>				

<b>TOTAL GENERAL POINTS</b>	
-----------------------------	--

## Pièces à joindre à votre dossier

### Lors d'une première demande ou d'un changement :

- Copie de la publication au Journal officiel
- Formulaire de l'INSEE comprenant votre numéro SIRET et votre code APE
- Récépissé création/modification de la Préfecture
- Statuts datés et signés + le récépissé de modification de la Préfecture
- **RIB au nom de l'organisme (IBAN)**
- Composition du Conseil d'Administration et du bureau + le récépissé de modification de la Préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale de constitution et d'approbation des comptes de l'exercice écoulé

### En cas de renouvellement d'une demande, vous devez joindre :

- **Dès approbation par l'Assemblée générale, bilan, compte de résultat et annexe financière de l'exercice écoulé, certifiés par le Président de l'organisme (ou le Commissaire aux comptes s'il y a lieu).**
- Le procès-verbal d'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice écoulé
- Le rapport d'activité de l'exercice écoulé

### Dans le cas d'utilisation des équipements municipaux :

- Attestation d'assurance en responsabilité civile des activités de l'organisme, et en risques locatifs pour son occupation, à titre temporaire ou permanent, dans les installations municipales pour la saison ou les exercices à venir.
- *En cas de convention de mise à disposition par la Ville d'Elven* : attestation d'assurance incendie et dégâts des eaux du siège social de l'organisme